

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

Paris, le 16 avril 2021

DIVIDENDE 2020

L'Assemblée Générale de Christian Dior, réunie le jeudi 15 avril 2021, a approuvé au titre de l'exercice 2020, le paiement d'un dividende de 6,00 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 2,00 euros par action le jeudi 3 décembre 2020, le solde de 4,00 euros sera mis en paiement le jeudi 22 avril 2021. Le dernier jour de négociation dividende attaché est le lundi 19 avril 2021.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.